

POLITIQUE. LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne  
A SAUMUR  
Au Bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

## INSERTIONS

Annonces, la ligne.....	30
Réclames, —.....	30
Faits divers —.....	75

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés sont pas rendus.

## On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

SAUMUR, 2 JUILLET

## La Triple Alliance

Samedi dernier, la Chambre italienne discutait une interpellation au sujet de la Triple alliance et de son renouvellement. Discuter n'est peut-être pas le terme exact; car l'extrême gauche fit un tel vacarme que le président dut se couvrir, et, après des efforts désespérés pour ramener un peu de calme dans les esprits, leva la séance.

M. di Rudini, ministre des affaires étrangères, tenait absolument à déclarer au public européen que la « Triplice » venait d'être renouvelée pour une période de six ans et que l'Angleterre, à l'occasion, y jouerait son rôle pour compléter la quadrature de la trop fameuse alliance.

C'est dans ce but qu'il se faisait, lundi, adresser, devant le Sénat, une question de complaisance. Interrogé par le sénateur Taverna, le ministre a répondu par une série de déclarations d'où il résulte que la politique crispienne peut se continuer sans que M. Crispi détiennne un ou plusieurs portefeuilles :

« Ce n'est pas d'aujourd'hui que le gouvernement a cherché à nouer des rapports et à conclure des accords avec les puissances qui partagent la même façon de voir et qui ont des intérêts analogues à ceux de l'Italie.

« Il y a quelques années, il y a déjà eu un échange d'idées et de vues avec l'Angleterre. Sir J. Fergusson en a entretenu le Parlement anglais en termes parfaitement exacts. Les deux pays se proposent d'assurer la paix en maintenant le *statu quo*.

« M. di Rudini ne voit pas de question où l'Italie et l'Angleterre n'aient pas la même manière de voir.

« Quant aux rapports avec les puissances centrales, on sait depuis longtemps que ces relations sont intimes et que l'amitié de l'Italie pour l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie est vive et sincère.

« Les alliances, déjà conclues, fermement et sincèrement maintenues, assureront pour longtemps la paix européenne. »

Cette façon d'assurer la paix européenne en continuant à ruiner l'Italie par des armements insensés est vraiment bizarre.

Naturellement, les journaux d'outre-Rhin, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* en tête, sont enchantés, puisque les déclarations de M. di Rudini équivalent à la proclamation publique du renouvellement, d'ores et déjà effectuée, de la Triple alliance.

Donc, il n'y a rien de changé en Europe, sauf que la paix, loin d'être « assurée » par une alliance de gouvernements qui arment à outrance, devient chaque année plus précaire; mais c'est là encore une vérité déjà vieille.

## Question Le Provost de Launay

Hier, avant d'aborder la longue discussion de la demande d'un crédit de 5 millions 500 mille francs pour faire face aux dépenses d'un

câble entre Marseille et Tunis et d'un câble entre Marseille et Oran, avant d'entamer l'interpellation de M. Francis Laur sur la protection que la France doit à ses nationaux à l'étranger, la Chambre a entendu la question de M. Le Provost de Launay à M. Yves Guyot, le commis-voyageur du ministère, sur le discours qu'il a prononcé au concours régional des Côtes-du-Nord, et qui a soulevé une vive émotion dans le pays, qui tient à son indépendance et à son honneur.

L'orateur reproche au ministre d'avoir traité les conservateurs « d'adversaires honteux de la République ».

Quand un ministre se rend dans un pays et voyage beaucoup (rires), il ne devrait pas tenir un pareil langage.

L'honorable député reproche à M. Yves Guyot de s'être rendu à Saint-Brieuc pour chercher un résultat électoral. (Approbations à droite. — Interruptions sur d'autres bancs.)

Il a relevé dans le discours ministériel des expressions aussi peu... courtoises qu'odieuses de la part d'un invité. Le ministre qui traite de « tartuffes » des collègues s'est oublié jusqu'à travestir les paroles de l'un d'entr'eux. On a beau être commis-voyageur ministériel et électoral, ces procédés ne sauraient être approuvés, si ce n'est par une majorité républicaine qui, de parti-pris, passe l'éponge sur tout, tout...

M. Yves Guyot, qui avait été d'une maladresse inqualifiable dans son discours de Saint-Brieuc, s'est montré d'une faiblesse désespérante dans sa réponse à la question de l'honorable député des Côtes-du-Nord.

L'ancien petit employé reconnaît avoir dit que certains hommes politiques avaient un double visage.

« J'ai dit le mot et je le maintiens ». (Rires et protestations à droite.)

Une voix : Jamais un ministre n'a osé tenir un pareil langage !

M. Le Provost de Launay dit que les habitants des Côtes-du-Nord s'attachent moins à la forme du gouvernement qu'à ceux qui respectent leurs croyances et sont soucieux de leurs intérêts.

L'incident est clos.

## La Caisse de retraite des Ouvriers

Les membres de la Droite soupçonnaient fort M. Constans de n'avoir fait que du cabotinage en déposant, l'autre jour, le fameux projet de loi sur la caisse de retraite des ouvriers. Un député de la gauche, M. Guieysse, vient de donner raison aux défiances de nos amis. Chargé d'examiner la combinaison financière de M. Constans, le député du Morbihan s'est trouvé amené à conclure qu'elle était irréalisable.

D'après les déclarations de M. Guieysse, le jour où la loi serait en plein fonctionnement, elle amènerait entre les mains de l'Etat, par le jeu des versements et des capitalisations, l'énorme somme de douze milliards, capital correspondant à un service de pensions de 625 millions. Or, comment l'Etat pourrait-il entretenir hors de la circulation des capitaux

une pareille somme? La rente d'Etat ne pourrait évidemment fournir assez de titres pour représenter une semblable accumulation de capital.

Comme on le voit par ce trop rapide exposé, nous sommes en pleine fantasmagorie financière.

Aveuglé par les bénéfices électoraux à recueillir, M. Constans n'a pas réfléchi sérieusement aux conséquences de son fantastique projet qu'il a eu la facétie de faire approuver par le Conseil des ministres réuni sous la présidence de M. Carnot !!!...

Jugez de l'effet produit dans le Parlement par les révélations techniques que contient la note de M. Paul Guieysse! Quel génie! Quel dentiste! disaient les amis de M. Constans.

Ces adversaires poussent des exclamations d'une autre nature !

## Les prêtres étrangers

Jamais gouvernement fut-il plus cosmopolite que le nôtre? Nous avons été successivement régents par des Génois comme M. Gambetta, par des Badois comme M. Spuller, par des Suisses comme MM. Tirard et Le Royer, par des Anglais comme M. Waddington, et nous avons été représentés ou nous le sommes encore par des Prussiens comme le pasteur Jules Steeg, par des Anglais comme MM. Mac-Adaras et Wilson, des Cubains comme M. de Heredia, des Hambourgeois comme M. Joseph Reinach, etc. En bien! qui le croirait? Cette plèbe exotique s'effarouche de l'admission de quelques pauvres prêtres exilés parmi les cadres du clergé parisien. Une douzaine d'ecclésiastiques polonais, espagnols, italiens, etc., exercent les humbles fonctions de diacre d'office dans quelques paroisses. A la porte les étrangers! Le doux Fallières exige que le cardinal jette ces proscrits sur le pavé!

C'est le même gouvernement qui, naguère, accueillait à bras ouverts les israélites chassés d'Odessa et qui leur faisait construire une chapelle. Ah! pourquoi les prêtres étrangers que Fallières veut priver de pain n'appartiennent-ils pas à la religion d'Israël?... Qu'ils se fassent concubiner, la République triplera leurs appointements.

Il y a deux mois, le même Fallières n'agréait-il point, comme rabbin suprême de la France, un juif belge? Mais c'est M. Camille Dreyfus, de la *Nation*, et M. Eugène Mayer, de la *Lanterne*, qui ont réclamé les premiers le bannissement des prêtres catholiques. Que deviendrait M. Fallières, s'il cessait d'être le valet de ces deux Israélites! Vite, 12,000 francs d'appointements pour le rabbin belge, et la proscription pour les prêtres catholiques!

M<sup>re</sup> Fava est-il content?

## BULLETIN FINANCIER

Paris, 4<sup>e</sup> juillet 1891.

Le marché est très mouvementé et les exigences de la liquidation déterminent des fluctuations assez étendues. Le 3 0/0 clôture à 95.13; le 4 1/2 0/0 à 103.50.

Nous retrouvons en bonne allure la Banque de Paris à 805. En tenant compte du coupon de 25 fr. le prix ressort en réalité à 780, ce qui est d'une modicité extrême pour une valeur aussi sérieuse et donnant 45 fr. de dividende.

La Société Générale est, comme toujours, très ferme à 483.75. Cet établissement prend une part très active aux négociations engagées en ce moment avec les délégués du gouvernement argentin pour sauvegarder les intérêts des créanciers français.

Le Crédit Lyonnais est demandé à 800.  
La Banque d'Escompte conserve une excellente tenue à 473.

On cote le Crédit Foncier 4,268. — Le Crédit Mobilier a de bons achats à 380 sur le marché du comptant.

A signaler la faveur croissante dont sont l'objet les obligations du Crédit Foncier de Tunisie. L'épargne apprécie à leur valeur les résultats obtenus en si peu de temps par cette Société dont les prêts hypothécaires atteignent aujourd'hui près de deux millions.

Les obligations des Immeubles de France s'échangent à 384.

L'obligation première hypothèque des chemins de fer de Porto-Rico se traite à 260, ex-coupon de 7.50. Rappelons que ces obligations remboursables à 500 fr. jouissent de la garantie du gouvernement espagnol.

Les Chemins Economiques font 414.

## NOUVELLES MILITAIRES

## LES ÉCOLES A FEU

Plusieurs commandants de corps d'armée, certains généraux de brigade d'artillerie et des colonels ont préconisé, pour les écoles à feu, d'habituer les batteries à tirer par dessus l'infanterie, et à se rapprocher sans cesse des colonnes lancées contre l'adversaire.

Il est bon que l'artillerie s'habitue à régler ses mouvements sur ceux de l'infanterie, il serait dangereux, en temps de paix, de faire tirer par dessus les troupes de l'assaillant.

La question a été posée au ministre de la guerre. D'ici aux manœuvres, M. de Freycinet aura sans doute pris une décision, interdisant ce genre d'exercices.

Les batteries soutenant de leurs feux les bataillons pourront toutefois tirer à blanc.

Pour montrer au soldat qu'il peut rester sans danger et s'avancer dans la trajectoire des batteries, il ne sera pas mauvais que cette manœuvre soit faite.

En procédant ainsi, on accroîtra la confiance des troupes dans leur artillerie, en persuadant aux deux armes qu'elles peuvent toujours s'entraider, en se tenant rapprochées dans toutes les phases du combat.

A la guerre, si des éclatements prématurés se produisent dans les projectiles, les fantassins ne s'apercevront pas qu'ils leur viennent par derrière. En temps de paix, une telle expérience pourrait amener des malheurs, sans autre profit que d'inquiéter l'infanterie.

Le mois dernier, un commandant de corps d'armée du Midi, grand partisan du tir par dessus les troupes, arriva aux écoles à feu de sa brigade pour diriger en personne cet exercice.

Le général d'artillerie, esprit réfléchi et observateur, demanda au préalable de commander un tir sur panneaux figuratifs de compagnies d'infanterie.





Études de M<sup>e</sup> JAUBERT, commis-saire-priseur à Saumur, et de M<sup>e</sup> MULLON, huissier à Saumur, rue Dacier, n<sup>o</sup> 28.

## VENTE

APRÈS DÉCÈS  
Par autorité de justice

Le Vendredi 3 Juillet 1891 et jours suivants s'il y a lieu, à une heure de l'après-midi, à Saumur, salle des ventes mobilières, sise rue d'Orléans, n<sup>o</sup> 35, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> JAUBERT, commissaire-priseur, à la vente, aux enchères publiques, des meubles et objets mobiliers dépendant de la succession de M<sup>lle</sup> Louise Dubois, en son vivant demeurant place du Mouton.

On mettra en vente :

Salle à manger en noyer, chambre à coucher en acajou avec armoire à glace, tables, chaises, chaise longue, glaces, et autres bons objets ;

Vaisselle, verrerie, batterie de cuisine, couverts en métal blanc ; Draps, nappes, serviettes, chemises, bas, etc. ;

Robes et manteaux de femme.

On paiera comptant, plus 10 0/0 pour les frais. (482)

## VENTE MOBILIÈRE

Pour cause de départ

Au domicile de M<sup>me</sup> ROUSSILLE, à Vernoil-le-Fourrier, le Dimanche 5 Juillet 1891, à une heure, par le ministère de M<sup>e</sup> FILLATREAU, notaire à Longué.

Beau mobilier — Piano — Bel omnibus — Vins fins, etc., etc.

Le tout provenant de la succession de M. VERNEAU, ancien notaire.

## A LOUER

PRÉSENTMENT

CINQ BELLES PIÈCES au rez-de-chaussée, et DEUX AUTRES au premier étage, dépendant d'une maison située à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, n<sup>o</sup> 27, avec Parterres.

S'adresser à M. LEROY, à côté, n<sup>o</sup> 29. (435)

## A CÉDER

Magasin de Mercerie  
Et de Bonneterie

Situé dans un bon quartier de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

COUPE D'HERBE de 1<sup>re</sup> qualité

## A VENDRE

S'adresser à Louis BAYET, garde au château de Saint-Florent, à Saint-Hilaire-Saint-Florent. (468)

## A VENDRE

Bon vin rouge garanti pur vin, provenant de Villemolle-l'Abbé, propriété de M. MÉNARD. — Récolte 1890. — Prix modérés.

S'adresser à M. TAVEAU, expert au Pont-Fouchard. (489)

## Boutique de la Foire QUAI DE LIMOGES

M. RIMBAUT, opticien, lunetier, fabricant à Châtelleraut (Vienne), a l'honneur de prévenir sa clientèle que, comme aux foires précédentes, il a dans son magasin un grand choix de Lunettes et Pince-nez de tous genres, Verres fins de Paris, 1<sup>er</sup> choix, GARANTIS ; Baromètres, Thermomètres, Jumelles de théâtre et campagne, Longues-vues, Loupes, Niveaux, Pèse-liquides, etc., etc.

Il remplace également VERRES et MONTURES, et fait sur place toutes les RÉPARATIONS DE LUNETTES.

M. Rimbaut se rend à domicile.

## AVIS

### La Maison Martineau-Doc,

41, rue d'Orléans, Saumur,

Préviens sa nombreuse clientèle qu'elle possède toujours un choix considérable de Couronnes funéraires, perles, métal, celluloïde et artificielles. Tous ces articles, venant des meilleures fabriques de Paris, sont du plus beau cachet comme finesse et beauté. VENDUS AUX PRIX LES PLUS RÉDUITS, défiant toute concurrence.

ENTREPOT

## CIDRE de Bretagne

PREMIÈRE QUALITÉ

P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

## Offres et Demandes

UNE FEMME, munie de bonnes références, demande PLACE.  
S'adresser au bureau du journal.

UNE JEUNE FILLE, connaissant service, demande PLACE.  
S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un Apprenti pour une maison de nouveautés.  
S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE A ACHETER UN PETIT CHIEN BOULEDOGUE-RATTIER.  
S'adresser au bureau du journal.

UN ANCIEN MILITAIRE, 29 ans, muni de bons certificats, ayant été Valet de chambre et Cocher, DEMANDE L'UN DE CES DEUX EMPLOIS.  
S'adresser au bureau du journal.



## Plage de SAINT-GILLES-SUR-VIE (Vendée)

### CHALET MEUBLÉS A LOUER

NOMS DES CHALETs	NOMBRE DE LITS		Prix de location pour			PRIX DE LOCATION			
	Ordinaires	Supplém.	JUILLET du 1 <sup>er</sup> au 31	AOUT du 1 <sup>er</sup> au 31	SEPT. du 1 <sup>er</sup> au 30	du 15 JUILLET au 14 AOUT	du 15 AOUT au 14 SEPT.	pour 2 MOIS	pour 3 MOIS
1 <sup>o</sup> La Plage	6	2	500	1.000	500	750	750	1.250	1.500
2 <sup>o</sup> Bel-Air	7	4	200	400	200	400	350	500	600
3 <sup>o</sup> DEUX-SŒURS	6	2	150		150				
4 <sup>o</sup> Bébé	5	1	100	200	100	200	175	250	300

Chaque lit supplémentaire : 20 FRANCS PAR MOIS.

Sont fournis : le mobilier, la literie et tous les ustensiles de cuisine, vaisselle, etc ; etc.

Ne sont pas fournis : les draps, le linge et les couverts d'argent.

Pour la location, s'adresser à BODIN, propriétaire à Thouars.

La location ne sera définitive qu'après échange de lettres avec le Propriétaire.

## American - Tampon

BREVETÉ S. G. D. G.

Tampon intarissable ne nécessitant jamais d'encre

ÉCONOMIE, PROPRIÉTÉ, DURÉE, ÉLÉGANCE

LE MEILLEUR DES TAMPONS

En vente à l'imprimerie PAUL GODET, place du Marché-Noir

ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DE SAUMUR

## A Sainte - Geneviève

Précédemment rue du Marché-Noir

Actuellement 8, Rue du Puits-Neuf, 8.  
SAUMUR

## Tapisseries Artistiques

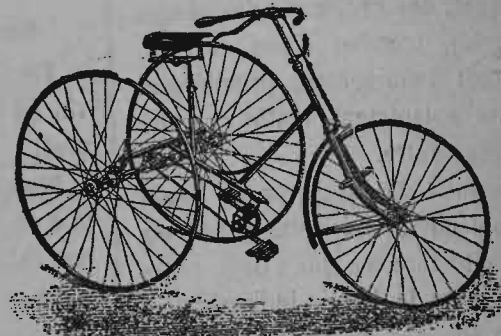
### CH. COURALEAU

28, rue St-Nicolas, 28  
SAUMUR BICYCLETTES TRICYCLES

Vente — Échange — Location — Leçons

Exposition permanente des nouveaux modèles, 24, RUE DE LA FIDÉLITÉ

ATELIER  
de Réparations



Pièces détachées  
ACCESSOIRES

Seul représentant de

RUDGE — CLÉMENT — PHÉBUS — STARLEY

## ÉPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

IMBERT & FILS

Eaux-de-vie blanches pour fruits, le litre 1 f. 50 et 2 fr.

Kirsch de Fougerolle, marc de Bourgogne, le litre 2 fr. et 2 francs 50.

Citronnade rafraîchissante, très hygiénique, le litre 3 fr. 50, le 1/2 litre 2 francs.

Royal Montmorency, Cherry-Brandy français, 5 75.

Sirops de fantaisie, le litre 1.75 ; pur sucre, 2.25.

SUCRE cassé pour confitures, le kilog. 1.05  
— à la mécanique, — 1.15

## LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

## COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 1<sup>er</sup> JUILLET

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		Nord		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0	95	Banque de France	4425	Orléans	1890	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	393	Compagnie parisienne du Gaz	518 50
3 0/0 1891	93 75	Banque d'Escompte	475	Ouest	1518 75	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	472 50	Compagnie parisienne du Gaz	377 50
3 0/0 amortissable	95 20	Comptoir national d'Escompte	575	Compagnie parisienne du Gaz	1400	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	472	Compagnie parisienne du Gaz	377 50
4 1/2 1883	105 50	Crédit Foncier	1267 50	Transatlantique	542 50	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	466	Compagnie parisienne du Gaz	377 50
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Industriel et Commercial	—	Canal de Panama	32 75	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	425 75	Compagnie parisienne du Gaz	377 50
Oblig. 1855-60 3 0/0	—	Crédit Lyonnais	800	Suez	2775	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	466	Compagnie parisienne du Gaz	377 50
— 1865 4 0/0	526	Crédit Mobilier	385	VALEURS ÉTRANGÈRES		CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)		FONDS ÉTRANGERS	
— 1869 3 0/0	416	Dépôts et Comptes courants	—	Autrichien 4 0/0 or	96 05	Est 3 0/0 anc. r. à 500	434	Emprunt russe 1862 5 0/0	148 75
— 1871 3 0/0	413	Société Générale	482 50	Dette d'Égypte 6 0/0	490	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	441 50	— 1889 4 0/0	98 70
— 1875 4 0/0	525 50	Est	895	Extérieur 4 0/0	74 75	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	440	Consolidés 4 0/0 1 <sup>re</sup> série	—
— 1876 4 0/0	523	Paris-Lyon-Méditerranée	1483 75	Hongrie 4 0/0 or	93 10	Nord 3 0/0 r. à 500	442 75	— 2 <sup>e</sup>	—
— 1886 3 0/0	409 75	Midi	1320	Italie 5 0/0	93 50	Orléans 3 0/0 r. à 500	443	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	510 40
Bons de liquidation	514			Portugal 4 1/2 1888	347 50	Quest 3 0/0 anc. r. à 500	440 50	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500	—

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,

Hôtel-de-Ville de Saumur

1891

MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné,